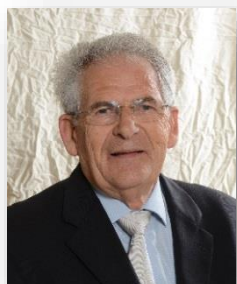




L'EDITO DU PRESIDENT



L'Office de Tourisme Intercommunal multiplie ses actions et ses diffusions d'informations, tout en apportant de nouveaux services que vous pouvez valoriser auprès de votre clientèle. C'est le cas par exemple de la boucle cyclable qui sera opérationnelle dès cet été, en attendant le Canal de Berry à vélo.

Un accueil très professionnel, un service accru, des offres diversifiées, l'agenda des activités locales, l'Office de tourisme, une équipe qui agit pour vous.

*Paul Bernard,
Président de la Communauté de Communes des 3 provinces*

FLASH INFOS

La boucle cyclable « les trésors cachés du bocage » est bientôt prête !

L'Office de Tourisme s'est investi dans la mise en place de la boucle cyclable de la Communauté de communes, en partenariat avec le Pays Loire Val d'Aubois, pour le volet communication.

Il s'agit de la boucle N°9 du projet, nommée : « les trésors cachés du bocage ». Longue de 31 km, elle démarrera à Sancoins et passera par Grossouvre, Sagonne, Givardon, Lévisny et Jouy.

Actuellement à la phase d'aménagement, la boucle pourra être praticable dans le courant de la saison touristique 2016. Nous vous tiendrons informé de son ouverture, mais sachez d'ores et déjà que le topo-guide du parcours sera disponible à l'Office de Tourisme.

A venir prochainement :

- 🕒 La **tournée de distribution** de la documentation touristique.
- 🕒 La **réunion d'ouverture** de la saison touristique du territoire.
- 🕒 Le **passage à l'heure d'été** : à partir du 1er mai, Julie et Marine vous accueillent à l'Office de Tourisme du Mardi au Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h00. Et le dimanche et jours fériés de 9h00 à 13h00.

AU SOMMAIRE

Dossiers

- **Rétrospective sur 2015**
- **Revue de presse**
- **Cap sur 2016**
- **Obligations légales des meublés du tourisme**

En direct

- **Actualités des professionnels du tourisme**

A ne pas manquer

- **Vos rendez-vous**



3300 visiteurs accueillis à l'OTI

128 fans sur la page Facebook : **Tourisme 3 Provinces**3350 visites enregistrées sur **tourisme-3provinces.fr**

Bilan opérationnel de l'OTI disponible sur l'Espace Pro

■ ■ ■ RETROSPECTIVE SUR...

La saison 2015

Bourse d'échange

L'Office de Tourisme a participé à la bourse d'échange et d'informations touristiques organisée par l'Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (UDOTSI) qui s'est déroulée le 8 avril 2015 à Saint-Satur.

RécréActives

Organisés sur 2 jours, les Récréactives, rendez-vous visant à réunir l'ensemble des agents des Offices de Tourisme du Cher, se sont déroulés le mercredi 14 et le jeudi 15 octobre 2015 au Moulin du Crotet à Sens-Beaujeu (Sancerrois). L'équipe de l'OTI, qui a participé à la 1ère journée, a pris connaissance des projets de l'UDOTSI 18 concernant la création d'outils partagés pour les Offices de Tourisme du Cher, assisté à plusieurs témoignages de territoires sur la mutualisation, et suivi les interventions sur l'Animaton numérique du territoire, un sujet d'actualité mais qui n'est pas envisagé à ce jour à l'Office de Tourisme compte-tenu des effectifs et des priorités définies.

Bilan 2013 - 2015

Au terme de ce 1er programme pluriannuel, la majeure partie des actions prévues ont été réalisées. L'OTI a travaillé depuis 2012 au service des visiteurs et des professionnels à la structuration de l'activité touristique du territoire intercommunal. Si le schéma a pris du retard du fait de l'absence d'un agent de direction au 1er semestre 2014, une réactualisation en 2015 a permis de poursuivre la stratégie de redynamisation touristique répondant aux priorités de développement et à la réalité du territoire.



Le travail effectué pour la valorisation du territoire et de la multiplicité de son identité, point important de ce programme pour repositionner le territoire, a été progressif : valorisation du sentier de Saint-Jacques de Compostelle, actualisation du guide du routard, partenariat pour l'organisation du Périple des 3 Duchés, boucle cyclable... Il permet aujourd'hui d'avoir une meilleure visibilité du territoire et du patrimoine culturel, naturel et architectural.

L'attractivité de la destination, a également été renforcée grâce à la communication via le site internet de l'OTI, sa page Facebook, sa boutique, la carte et le guide touristiques du territoire intercommunal.

L'OTI, dont la fréquentation tant physique que numérique ne cesse d'augmenter, touche un public de plus en plus large. En terme de commercialisation, le constat est différent puisque le Pass touristique se vend en faible quantité et que le forfait groupe via l'ART n'a jamais été acheté.

En outre, l'Office de Tourisme a rencontré des difficultés dans la mise en synergie des acteurs mobilisables, et ce, malgré la multiplication des actions : Lettre du Tourisme, Rendez-vous du Tourisme, réunion avec les socio-professionnels, tournée de distribution de documentation...

Un rapprochement s'est opéré fin 2015 avec l'Union commerciale de Sancoins et son Canton, avec qui l'OTI espère collaborer pour dynamiser le commerce et la vie locale.

Pour ce qui a trait au service, l'ensemble des aménagements prévus pour garantir sa visibilité et son accessibilité a été réalisé : signalétique, façade, espace info et label Tourisme & Handicap.

■ ■ ■ REVUE DE PRESSE

On parle de nous

Au deuxième semestre 2015, l'OTI des Trois Provinces a fait l'objet de 4 articles de presses dans les journaux du Cher. Ceux-ci ont permis de tenir les lecteurs informés des activités de l'OTI : participation au marché hebdomadaire de Sancoins et 2^{ème} édition des Rendez-vous du tourisme organisés au Parc du Donjon de Jouy.

- › « **Un été rythmé pour les hôtesses de l'office de tourisme intercommunal** », Le Berry Républicain, 21 août 2015
- › « **L'office de tourisme intercommunal est sorti dans la rue** », L'Echo du Berry, 27 août 2015
- › « **Une journée autour du tourisme local** », Le Berry Républicain, 31 octobre 2015
- › « **La boucle cyclable attendue par les pros du tourisme** », L'Echo du Berry, 3 novembre 2015

L'année 2016

Au regard du bilan des actions 2013 – 2015, les membres du conseil d'exploitation de l'OTI attendent une véritable implication des professionnels du tourisme dans le développement touristique. L'Office de Tourisme a besoin de la volonté et de l'investissement de chacun à travailler ensemble vers un objectif commun pour pouvoir avancer davantage dans son action. C'est ensemble que les difficultés pourront être surmontées, que les efforts pourront porter leurs fruits et que chacun sera récompensé.

L'objectif à moyen terme de classement de l'Office de Tourisme en catégorie III a dû être reporté, faute de temps, pour 2016. La procédure n'a pas pu être engagée, mais les actions réalisées dans le cadre du schéma permettent de satisfaire la majorité des critères de classement. Le travail restant porte sur la constitution du dossier de demande de classement, dont la transmission est désormais prévue pour le 2ème semestre 2016.

Alors qu'il était envisagé d'engager l'OTI dans la démarche Qualité des Offices de Tourisme, cet objectif n'est plus d'actualité. Toutefois, le référentiel Qualité Tourisme donne une ligne de conduite que l'OTI va mettre en œuvre à son échelle pour améliorer l'organisation du service et accroître la satisfaction des visiteurs.

Le schéma de développement 2016 - 2018

Actuellement en cours d'élaboration, le programme d'actions pluriannuel définit les objectifs de l'Office de Tourisme à l'horizon 2018.

Dans le cadre de la stratégie de développement touristique du territoire et sur la base des réflexions menées au cours du dernier schéma, de la réunion des professionnels du tourisme en mars et des Rendez-vous du Tourisme d'octobre, il est établi selon 3 axes principaux :

1. l'amélioration de la qualité des prestations touristiques
2. le renforcement de l'attractivité du territoire
3. le développement de l'image et de la fréquentation de la destination.

Pensez-y !

Pour une excursion à la journée sur notre territoire, le forfait groupe : « **Au carrefour des Trois Provinces** » de Berry Province est idéal !

Parlez-en autour de vous !



OBLIGATIONS LEGALES DES MEUBLES DU TOURISME

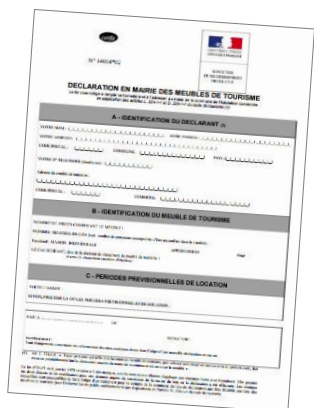
Le propriétaire d'un meublé de tourisme a l'obligation de le déclarer à l'administration.

Les meublés de tourisme, définis par l'article D. 324-1-1 du code du tourisme, sont « des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile » ; ils font l'objet d'un régime juridique spécifique.

En application de l'article L. 324-1-1 du code du tourisme, pour faire de la location meublée, le propriétaire doit préalablement en faire la déclaration en Mairie de la commune où est situé le meublé, sous peine d'une amende dont le montant peut aller jusqu'à 450 euros.

Pour accomplir cette formalité de déclaration, il doit remplir un formulaire : le cerfa n°14004*02 disponible en téléchargement sur service-public.fr.

NB : Cette déclaration préalable n'est pas obligatoire lorsque le local à usage d'habitation constitue la résidence principale du loueur, soit lorsque la location saisonnière est inférieure à 4 mois dans l'année.



ACTUALITES DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Deux nouveaux restaurants....

Restaurant Pizzeria Grill, ouverture le 9 janvier 2016

Dans son restaurant situé rue Fernand Duruisseau, à Sancoins, *Cafer Kucukyilmaz* propose des pizzas, des brochettes, des grillades cuites au feu de bois et des kebabs.

Le restaurant est ouvert du mardi au dimanche, de 11h00 à 14h00 et de 17h00 à 22h00.

2 rue Fernand Duruisseau, 18600 Sancoins - Tél. : 06 11 21 04 06



Restaurant Au petit chez soi, réouverture au 1^{er} mars 2016

Serge Carti et sa compagne, Christine, vont donner une nouvelle vie au bar - restaurant - épicerie « Au petit chez soi » à Neuvy-le-Barrois ! Serge aux fourneaux et Christine à l'accueil et au service, vous invitent à goûter leur cuisine traditionnelle et basco-hispanique en toute convivialité. Ils proposent également un petit coin presse, un dépôt de pain et une épicerie avec notamment des produits basques. Ils prévoient d'ajouter une terrasse et un terrain de pétanque à l'arrivée des beaux jours.

Le restaurant, qui peut accueillir jusqu'à 35 personnes, est ouvert les midis du mardi au dimanche, et les samedis soirs. Cet été, il sera ouvert tous les jours midi et soir.

Informations et réservations au 02 48 74 04 66.



...et deux fermetures d'établissements sur le territoire.

En 2015, les gîtes du Grand Bessy à Sancoins et rue de Germigny à Véreux ont fermé leurs portes.

A NE PAS MANQUER

VOS RENDEZ-VOUS

Dans les communes de la CDC :

- › **Conférence « Jean Baffier, sa vie, son œuvre »** à la Bibliothèque intercommunale, le vendredi 1^{er} avril à 18h30 ;
- › **Spectacle de Pierre Aucaigne**, One man show à Sancoins, le samedi 2 avril à 20h30 ;
- › **Spectacle d'Anne Roumanoff**, le jeudi 26 mai à 20h00 (transport jusqu'à la Maison de la Culture de Nevers).

Au Château médiéval de Sagonne :

19^{ème} fête médiévale de 11h00 à 20h00, le samedi 16 et dimanche 17 juillet.

A l'Espace Métal – Halle de Grossouvre :

Exposition réalisée par **Centre-sciences** « les matériaux du quotidien » de mi-mars à fin décembre (sous réserve de modifications).

Au Parc du Donjon de Jouy :

Ouverture du Parc de sculptures du dimanche 1^{er} mai au dimanche 18 septembre : samedis, dimanches et jours fériés, de 12h30 à 18h30.

Exposition « **Le Bestiaire de BUFFON** » illustré par **Pablo Picasso**, à partir du samedi 4 juin.

Bonne saison !

